



DIAGNOSTIC DES ENJEUX ECOLOGIQUES
SITE STCM - COMMUNE DE BAZOCHES-LES-
GALLERANDES



DIAGNOSTIQUE ECOLOGIQUE
2021

AUTEURS DE L'ETUDE

Institut d'Ecologie Appliquée
16 rue de Gradoux
45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE
02 38 86 90 90 www.iea45.fr

Responsable du projet
J. SANDRE

Prospections faune, flore et habitats
S. ABRAM

Rédaction
S. ABRAM, J. SANDRE

I - CONTEXTE

A - AIRE D'ETUDE INITIALE

L'aire d'étude se trouve sur un site industriel qui réalisait le recyclage de batteries plomb, dont une opération principale était l'affinage du plomb. Cette activité a cessé en 2020. Aujourd'hui STCM projette une activité de transit, regroupement et tri de batteries électriques lithium-ion dans les locaux existants. Aucune installation nouvelle n'est créée.

Aucune modification des voiries ni des surfaces enherbées n'est réalisée. Le site s'étend sur environ 2,3 hectares.



Carte 1 : Limite de l'aire d'étude

Les inventaires ont été réalisés le **1^{er} juin 2021** sous de bonnes conditions météorologiques, comme le montre le tableau suivant :

Tableau 1 : Date de passage et conditions météorologiques

Date de passage	Conditions météorologiques	Groupes inventoriés
01/06/2021	Ensoleillé (nébulosité 0/8) Température : 27°C Vent : 14km/h direction Est Humidité : 44%	Reptiles, Oiseaux, Mammifères terrestres, Insectes, Flore

B - AIRE D'ETUDE COMPLEMENTAIRE

ANTEA souhaite une analyse des enjeux écologiques sur une parcelle attenante au site industriel décrit ci-dessus situé sur la commune de Bazoches-les-Gallerandes dans le Loiret. La parcelle étudiée s'étend sur 8806 m².



Carte 2 : Limite de l'aire d'étude complémentaire

Le passage pour ce diagnostic complémentaire a été réalisé le 18 octobre 2021 sous de bonnes conditions météorologiques, comme le montre le tableau suivant :

Tableau 2 : Date de passage et conditions météorologiques

Date de passage	Conditions météorologiques	Groupes inventoriés
18/10/2021	Ensoleillé (nébulosité 1/8) Température : 13°C Vent : 10km/h direction Sud Humidité : 91%	Reptiles, Oiseaux, Mammifères terrestres, Flore

II - EXPERTISE ECOLOGIQUE JUIN 2021

A - FLORE ET HABITATS

Le site est fortement anthropisé. Les espaces verts ne sont pas naturels. Sur le site, on retrouve un bassin de collecte des eaux pluviales, une réserve incendie, plusieurs bâtiments ainsi que des zones de stockage et de parking, des haies ornementales entourant le site et enfin des pelouses avec quelques arbres.

Les haies ornementales sont principalement composées de Thuyas (*Thuyas sp.*), de Laurier pale (*Prunus laurocerasus*). Un pied de Buddleia de David (*Buddleja davidii*) est présent entre les deux bassins.



Photo 1 : Haie de Thuyas (in situ, IEA)



Photo 2 : Haie de Laurier palme (in situ, IEA)

Les pelouses sont composées en grande majorité de pâquerette (*Bellis perennis*), de Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), du Ray-gras (*Lolium perenne*), la Brunelle commune (*Prunella vulgaris*), la Porcelle enracinée (*Hypochaeris radicata*), le Pâturin commun (*Poa trivialis*), la Potentielle rampante (*Potentilla reptans*), le Trèfle rampant (*Trifolium repens*)..., espèces typiques des milieux entretenus. Aucune espèce floristique remarquable n'a été observée sur le site.

**Aucun habitat remarquable n'est présent au sein de l'aire d'étude.
Aucune espèce floristique patrimoniale n'a été identifiée.**

Les habitats ont été cartographiés sur la carte ci-après.




DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE
COMMUNE DE BAZOCHES-LES-
GALLERANDES (45)

HABITATS



 Aire d'étude


 Haie ornementale

Habitats

 Pelouse

 Bassin eau pluviale / Réserve incendie

 Arbre isolé

 Bâtiments et zones de stockage

0 10 20 m



B - FAUNE

Au total, une espèce de reptiles ; treize espèces d'oiseaux, dont huit protégées en France métropolitaine ; une espèce de mammifères terrestres ; une espèce de rhopalocères et une espèce d'orthoptères ont été recensées sur l'aire d'étude. Le tableau suivant liste ces espèces ainsi que leur statut de protection et de conservation.

Tableau 3 : Liste des espèces faunistiques recensées sur l'aire d'étude

Nom français	Nom scientifique	DH/DO	LRE	PN	LRN	LRR	DZ	Critère DZ	Enjeu
Reptiles									
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	An.IV	LC	Art. 2	LC	LC	*	*	Faible
Oiseaux									
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	*	LC	Art. 3	LC	LC	*	*	Très faible
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	*	LC	*	LC	LC	*	*	Non significatif
Cornille noire	<i>Corvus corone</i>	*	LC	*	LC	LC	*	*	Non significatif
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	*	LC	*	LC	LC	*	*	Non significatif
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	*	LC	Art. 3	NT	LC	*	*	Très faible
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	*	LC	Art. 3	NT	LC	*	*	Très faible
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	*	LC	Art. 3	NT	LC	*	*	Très faible
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	*	LC	Art. 3	LC	LC	*	*	Très faible
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	*	LC	Art. 3	LC	LC	*	*	Très faible
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	*	LC	*	LC	LC	*	*	Non significatif
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	*	LC	Art. 3	LC	LC	*	*	Très faible
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	*	LC	Art. 3	LC	LC	*	*	Très faible
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	*	LC	*	LC	LC	*	*	Non significatif
Mammifères terrestres									
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	*	NT	*	NT	LC	*	*	Très faible
Rhopalocères									
Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>	*	LC	*	LC	LC	*	*	Non significatif
Orthoptères									
Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	*	*	*	4	LC	*	*	Non significatif

DH An.IV : espèce inscrite à l'annexe IV de la directive européenne modifiée n° 92/43/CEE dite « Directive Habitats »

DO : espèce inscrite à la directive européenne n°2009/147/CE dite « Directive Oiseaux »

LRE : Liste rouge européenne ; LRN : Liste rouge nationale ; LRR : Liste rouge régionale

PN : liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire national – Arrêté du 29 octobre 2009

Art. 2 : article 2 protection de l'espèce et de l'habitat ; Art.3 : article 3 protection de l'espèce et de l'habitat

LC : espèce à préoccupation mineure ; NT : espèce quasiment menacée ; 4 : priorité 4 espèce non menacée en l'état actuel des connaissances

DZ : espèce déterminante de ZNIEFF en région Centre-Val de Loire

Espèce en gras : espèce patrimoniale (espèce menacée et/ou inscrite sur la Directive Habitats ou Oiseaux)

Le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) est une espèce inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitats. L'espèce est également protégée en France métropolitaine. Un individu a été vu en thermorégulation le long de la haie au Nord de l'aire d'étude. C'est une espèce qui est fortement présente dans les zones anthropiques. L'enjeu pour cette espèce est faible.



L'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) est une espèce protégée en France métropolitaine et quasiment menacée (NT) sur la liste rouge nationale. L'espèce est présente sur le site uniquement pour s'alimenter. Cette espèce construit son nid à l'extérieur des bâtiments sous les avant-toits, les corniches ou encore les embrasures de fenêtres. L'ensemble des bâtiments ont été inspectés et aucun nid n'a été observé. L'enjeu pour cette espèce est très faible.

L'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) est une espèce protégée en France métropolitaine et quasiment menacée (NT) sur la liste rouge nationale. L'espèce est présente sur le site uniquement pour s'alimenter. La nidification se fait préférentiellement dans les étables, écuries ou les granges mais à défaut, l'espèce peut nicher dans les garages, les caves ou encore sous les toits. L'ensemble des bâtiments ont été inspectés et aucun nid n'a été observé. L'enjeu pour cette espèce est très faible.

Le Martinet noir (*Apus apus*) est une espèce protégée en France métropolitaine et quasiment menacée (NT) sur la liste rouge nationale. L'espèce est présente sur le site uniquement pour s'alimenter. L'espèce niche dans les constructions humaines sous les toits des vieux édifices ou dans les anfractuosités de bâtiments industriels, ponts, cheminées, etc. L'ensemble des bâtiments ont été inspectés et aucun nid n'a été observé. L'enjeu pour cette espèce est très faible.

Le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) est une espèce considérée comme quasiment menacée sur les listes rouges européenne et nationale. Plusieurs terriers ainsi que des traces de présence ont été trouvés et plusieurs individus ont été observés. L'espèce se reproduit sur le site (présence de jeunes) et semble constituer une bonne population. Dans la région, les populations sont en bon état. Ainsi, l'enjeu pour cette espèce est qualifié de très faible.



Photo 3 : Hirondelle de fenêtre (IEA), ex situ



Photo 4 : Hirondelle rustique (S. Abram)



Photo 5 : Lézard des murailles (S. Abram)



Photo 6 : Lapin de garenne (IEA)

Les espèces faunistiques présentes sur l'aire d'étude sont très communes des milieux anthropisés et des milieux agricoles qui constituent l'environnement global du site. La requalification du bâtiment n'aura pas d'impact sur ces espèces, que ce soit lors de la phase travaux ou de la phase d'exploitation. **Ainsi, les enjeux portés à la faune sont négligeables.**

La carte ci-après localise les espèces dites patrimoniales (d'enjeu très faible à faible).

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE
COMMUNE DE BAZOCHES-LES-
GALLERANDES (45)

FAUNE



Legend

- Aire d'étude
- Reptiles
- Oiseaux
- Mammifères terrestres

Niveau d'enjeu

- Très faible
- Faible



III - EXPERTISE COMPLEMENTAIRE OCTOBRE 2021

A - FLORE ET HABITATS

De manière similaire à la parcelle étudiée en Juin 2021, le site est fortement anthropisé. Un bâtiment de bureau et un parking sont présents sur la parcelle et les espaces verts ne sont pas naturels. En effet, le site est entouré par une haie de Thuya (*Thuyas sp.*) à l'Ouest, de Laurier palme (*Prunus laurocerasus*) au Nord et par un alignement de Peuplier d'Italie (*Populus nigra italica*) à l'Est et au Sud.



Photo 7 Haie de Thuya et de Laurier palme (in situ, IEA) Photo 8 : Alignement de Peuplier tremble (in situ, IEA)

A cette période de l'année, peu d'espèces sont encore en fleur. La pelouse est identique à celle de la parcelle adjacente. On y retrouve notamment le Pâturin annuel (*Poa annua*), les fétuques (*Festuca spp.*), la Brunelle commune (*Prunella vulgaris*) ainsi que le Trèfle rampant (*Trifolium repens*). Ce sont des espèces typiques des milieux entretenus. Aucune espèce floristique remarquable n'a été observée sur le site.

**Aucun habitat remarquable n'est présent au sein de l'aire d'étude.
Aucune espèce floristique patrimoniale n'a été identifiée.**

Les habitats ont été cartographiés sur la carte ci-après.

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE COMPLEMENTAIRE
COMMUNE DE BAZOCHES-LES-GALLERANDES (45)

HABITATS




 Aire d'étude

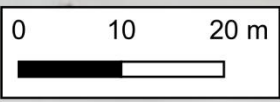
Habitats

 Bâtiments

 Haie ornementale

 Pelouse

 Alignement d'arbres



B - FAUNE

Au total, 10 espèces d'oiseaux, dont 5 protégées en France métropolitaine ; une espèce de mammifères terrestres et une espèce d'odonate ont été recensées sur l'aire d'étude. Le tableau suivant liste ces espèces ainsi que leur statut de protection et de conservation.

Tableau 4 : Liste des espèces faunistiques recensées sur l'aire d'étude

Nom commun	Nom scientifique	DO/DH	LRE	PN	LRN	LRR	DZ	Critère DZ	Enjeu
Oiseaux									
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	*	*	Art. 3	*	*	*	*	Très faible
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	*	*	*	*	*	*	*	Non significatif
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	*	*	*	*	*	*	*	Non significatif
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	*	*	*	NA.d	*	*	*	Non significatif
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	*	*	Art. 3	NA.d	*	*	*	Très faible
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	*	*	Art. 3	NA.b	*	*	*	Très faible
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	*	*	*	NA.d	*	*	*	Non significatif
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	*	*	Art. 3	NA.d	*	*	*	Très faible
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	*	*	Art. 3	NA.d	*	*	*	Très faible
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	*	*	*	NA.d	*	*	*	Non significatif
Mammifères terrestres									
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	*	*	NT	*	NT	LC	*	Très faible
Odonates									
Sympétrum sanguin	<i>Sympetrum sanguineum</i>	*	LC	*	LC	LC	*	*	Non significatif

DH An.IV : espèce inscrite à l'annexe IV de la directive européenne modifiée n° 92/43/CEE dite « Directive Habitats »

DO : espèce inscrite à la directive européenne n°2009/147/CE dite « Directive Oiseaux »

LRE : Liste rouge européenne ; LRN : Liste rouge nationale ; LRR : Liste rouge régionale

PN : liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire national – Arrêté du 29 octobre 2009

Art. 2 : article 2 protection de l'espèce et de l'habitat ; Art.3 : article 3 protection de l'espèce et de l'habitat

LC : espèce à préoccupation mineure ; NT : espèce quasiment menacée ; 4 : priorité 4 espèce non menacée en l'état actuel des connaissances

DZ : espèce déterminante de ZNIEFF en région Centre-Val de Loire

Espèce en gras : espèce patrimoniale (espèce menacée et/ou inscrite sur la Directive Habitats ou Oiseaux)

Les enjeux présentés pour l'avifaune correspondent à la période de migration postnuptiale.

Le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) est une espèce considérée comme quasiment menacée sur les listes rouges européenne et nationale. Plusieurs terriers ainsi que des traces de présence ont été trouvés. Une bonne population de cette espèce semble utiliser le site. Dans la région, les peuplements sont en bon état. Ainsi, l'enjeu pour cette espèce est qualifié de très faible.

Les espèces faunistiques présentes sur l'aire d'étude sont très communes des milieux anthropisés et des milieux agricoles qui constituent l'environnement global du site. La requalification du bâtiment n'aura pas d'impact sur ces espèces, que ce soit lors de la phase travaux ou de la phase d'exploitation. **Ainsi, les enjeux portés à la faune sont négligeables.**

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE COMPLEMENTAIRE
COMMUNE DE BAZOCHES-LES-GALLERANDES (45)

FAUNE



Lapin de garenne


Lapin de garenne


Lapin de garenne

Lapin de garenne


Lapin de garenne



 Aire d'étude

 Mammifères terrestres

Niveau d'enjeu

 Très faible

IV - CONCLUSION

Sur l'ensemble de l'aire d'étude, **des enjeux écologiques faibles sont identifiés**. Les habitats présents ainsi que la faune et la flore présentent un intérêt patrimonial limité. L'ensemble des espèces sont communes et non menacées pour la majorité.

Au regard du caractère anthropisé de la zone, la requalification du site induit peu d'impacts. En effet, les espaces semi-naturels présents seront conservés (haies et pelouses). Lors de la phase travaux, une nuisance pourra être occasionnée pour les espèces sédentaires sur le site.

Certains groupes n'ont pas été inventoriés en raison de la date du passage tardive dans la saison biologique. Toutefois, au vu des habitats identifiés, la présence d'espèces à enjeu est peu probable.

Les enjeux présentés pour l'avifaune correspondent à la période de migration postnuptiale. Même si les espèces recensées à cette période de l'année sont également le site en période de reproduction, aucun enjeu notable ne serait à souligner pour ce groupe.